

**Vendredi 16 avril 2021**

\*\*\*\*

**Examen du budget primitif pour 2021**

\*\*\*

**Allocution de Mme Sophie BORDERIE, Présidente du Conseil départemental**

Mes chers collègues,

Chers internautes,

Nous sommes aujourd'hui tous réunis pour examiner notre budget primitif 2021, le dernier avant le renouvellement de notre assemblée en juin prochain. L'ENAP que je remercie sincèrement, a accepté de nous ouvrir les portes de son amphithéâtre pour que nous puissions organiser cette séance plénière dans des conditions presque normales et dans le respect des protocoles sanitaires.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à exprimer la solidarité de notre Assemblée vis-à-vis des agriculteurs impactés par l'épisode de gel de la semaine dernière. L'agriculture lot-et-garonnaise a payé un lourd tribut à cette catastrophe climatique. Avec Raymond GIRARDI, nous avons immédiatement saisi le premier ministre pour lui faire part de l'ampleur des dégâts constatés et lui demander de provisionner le plus rapidement possible le fonds destiné à indemniser les calamités agricoles. L'agriculture en Lot-et-Garonne, je le rappelle, ce sont plus de 6% des emplois et près de 6700 exploitations. C'est un pilier de l'économie départementale que nous devons à tous prix préserver. Le gouvernement a fait un certain nombre d'annonces qui vont dans le bon sens.

Néanmoins, l'enjeu ce sera de soulager très rapidement la trésorerie des exploitants. C'est pourquoi, lorsque l'estimation des dégâts sera consolidée et si les aides publiques s'avéraient insuffisantes, le Département prendra ses responsabilités aux côtés des autres collectivités selon des modalités que nous définirons conjointement, en débloquant une enveloppe exceptionnelle.

L'autre actualité de la semaine c'est enfin, après des mois de tergiversation, l'annonce officielle du Gouvernement du maintien avant l'été des élections régionales et cantonales qui se tiendront finalement les 20 et 27 juin prochain.

Aujourd'hui, il revient au Gouvernement puisqu'il a souhaité maintenir ces élections, d'en définir les modalités d'organisation et de déroulement précis et nécessaires, afin de garantir la sécurité sanitaire tout en permettant une campagne réelle et légitime.

Mes chers collègues, nous aurons durant cette campagne un adversaire commun : l'abstention. La crise sanitaire que nous vivons et qui a démontré, s'il le fallait encore, combien le Département était utile, ne doit pas se doubler d'une crise démocratique ! Il nous faudra convaincre les lot-et-garonnais de l'importance de se mobiliser et de s'exprimer en conscience. Cette campagne qui s'ouvre, je la souhaite utile et respectueuse de chacun. Nous avons en effet un devoir de responsabilité et d'exemplarité.

Car, au-delà de nos différences, qui s'exprimeront certainement au cours de la journée, je suis persuadée que nous sommes tous ici profondément attachés au Lot-et-Garonne et désireux d'offrir le meilleur avenir possible à ses habitants.

Mes chers collègues, le vote du budget est un acte politique majeur.

Il exprime une volonté politique au meilleur sens du terme. Il traduit les priorités de notre action et la direction que nous voulons lui donner.

Pour autant, jamais un budget annuel n'aura été construit dans un contexte aussi incertain. La crise sanitaire se prolonge depuis plus d'un an au gré de mesures de freinage de l'épidémie qui éprouvent le moral de la société et la santé de notre économie. Dans notre département, la crue exceptionnelle du mois de février dernier a terni encore davantage ce début d'année. Pour beaucoup de nos concitoyens dont la maison d'habitation ou l'outil de production a subi d'importants dégâts, le bilan matériel est lourd. Il est lourd aussi pour notre collectivité car à ce jour, nous chiffrons à plus de 12 millions d'euros le préjudice subi sur nos infrastructures.

A cela s'ajoutent les conséquences de la réforme fiscale qui s'appliquera à partir de cette année. Désormais, le Département perd l'intégralité de la taxe sur le foncier bâti contre une fraction de TVA nationale. Certains y verront la perte d'un levier fiscal pour le Département. Le vrai sujet est que nous disposerons désormais d'une recette liée à la conjoncture économique qui, par nature, est fluctuante.

Ce contexte doit donc nous appeler à la prudence et à l'humilité ; je vais y revenir.

Au total, le budget départemental pour 2021 s'établit à 444 millions d'euros. Vous le voyez, c'est un budget ambitieux pour le Lot-et-Garonne et pour les Lot-et-Garonnais.

Et en effet, la prudence ne signifie pas un manque d'ambition. Si nous sommes en capacité de proposer une politique d'investissement soutenue, c'est parce que ce budget s'inscrit dans la continuité d'une stratégie financière saine menée depuis plusieurs années.

Preuve de cette solidité, nous résistons mieux que d'autres à la « tempête sanitaire » que nous traversons depuis un an. Comme je m'y étais engagée, j'ai demandé aux services d'établir un rapport très précis sur l'impact de la crise sanitaire sur les finances départementales. Toutes les directions ont travaillé pour rendre un travail objectif et transversal et un document complet vous a ainsi été adressé qui fait ressortir un coût « net » de la crise sanitaire à plus de 6,7 millions d'euros pour 2020.

Dans le contexte actuel, nous anticipons une hausse des dépenses de fonctionnement mais elles sont directement liées aux conséquences sociales dramatiques de la pandémie. Nous avons le devoir d'aider nos concitoyens victimes de cette crise et donc de renforcer nos politiques en faveur de la solidarité.

Et c'est grâce à notre situation financière objectivement saine que nous pouvons encaisser le choc. Nous arrivons à poursuivre le désendettement de la collectivité tout en augmentant les investissements de 4,6 millions d'euros par rapport à 2020 pour un volume total de plus de 76 millions d'euros inscrits pour 2021, un niveau jamais égalé dans les annales de notre collectivité.

C'est cette stratégie vertueuse qui nous permet aujourd'hui d'agir mieux et plus fortement au service des territoires, des Lot-et-Garonnaises et des Lot-et-Garonnais, avec des engagements forts.

C'est aussi un budget conçu pour répondre aux préoccupations quotidiennes de nos concitoyens.

De la petite enfance jusqu'au grand âge, notre responsabilité c'est d'accompagner les Lot-et-Garonnais et de répondre à leurs besoins. Voilà la traduction concrète des solidarités humaines qui, je le rappelle, constituent notre ADN.

Enfin, ce budget 2021 est un budget d'anticipation pour nous projeter dans l'après-crise. La campagne de vaccination doit s'amplifier et s'accélérer. Le Département a pu apporter sa pierre à l'édifice avec le vaccibus

d'une part, mais aussi avec la vaccination dans les établissements placés sous notre responsabilité avec le concours de l'Agence Régionale de Santé.

Budget d'anticipation car nous devons être armés pour accompagner la reprise. Armés pour accompagner le développement de l'activité. Armés, aussi, pour soutenir les Lot-et-Garonnais laissés pour compte de cette crise sanitaire exceptionnelle.

C'est pourquoi ce budget s'inscrit dans la droite ligne des priorités affirmées lors de notre débat d'orientations budgétaires. Il s'articule autour de 5 axes principaux, colonne vertébrale de notre feuille de route pour continuer à construire un Lot-et-Garonne plus juste, plus moderne, plus solidaire et plus durable. Loin des slogans, mon équipe et moi-même avons voulu bâtir un plan d'actions réaliste et ambitieux.

Un plan d'actions pour accélérer les transitions écologiques et énergétiques car c'est une nécessité face à l'urgence que personne ici ne conteste.

Un plan d'actions pour continuer à aménager et développer les territoires car un Lot-et-Garonne plus attractif, c'est un Lot-et-Garonne plus fort.

Un plan d'actions pour garantir la cohésion sociale et protéger les Lot-et-Garonnais car, je le disais, c'est notre ADN.

Un plan d'actions pour maintenir les services publics de qualité et de proximité dans la droite ligne de notre volonté de ne laisser aucun territoire, ni aucun habitant sur le bord du chemin.

Un plan d'actions, vous l'aurez compris, pour favoriser cette ruralité vivante et moderne qui fait que vivre en Lot-et-Garonne est une chance que beaucoup nous envient. Chiffres à l'appui les 43,6 millions de recettes liées au DMTO en 2020 témoignent du dynamisme de notre attractivité et c'est bon signe !

Pour atteindre les objectifs fixés, notre méthode tient en trois points : la transparence d'abord car sans elle pas de crédibilité de la parole publique, la culture du partenariat – c'est notre marque de fabrique depuis toujours et la culture du résultat car nos concitoyens attendent de nous des résultats concrets le plus rapidement possible.

Mes chers collègues, pour entrer dans le vif du sujet, je commencerai par les solidarités car elles sont, plus que jamais au centre de nos priorités politiques. Et en la matière, les effets de la crise du covid vont nous demander une plus grande attention aux situations qui nous remontent. L'isolement, la perte de repères sociaux, la désocialisation des personnes fragiles doit être l'une de nos préoccupations les plus essentielles du moment.

Ce sont les personnes les plus fragiles qui sont les plus impactées par la crise sanitaire. Ce constat nous oblige et nous pousse, toutes et tous, à encore plus de solidarité avec les plus vulnérables. Le Département y prendra toute sa part !

En 2021, cette solidarité départementale mobilisera plus de 256 millions d'euros soit près des 2 tiers de notre budget.

Dans ce contexte, notre première attention doit se porter sur l'enfance en danger et nous fixons ici l'objectif que chaque enfant en danger bénéficie d'un accompagnement et d'un accueil de qualité avec le soutien et le contrôle nécessaires.

Dans cet esprit, j'ai souhaité également renforcer et adapter notre politique en faveur du maintien à domicile. On le voit dans la crise sanitaire que nous traversons, remettre l'humain au cœur du système est

une nécessité. Les Etats généraux de l'Aide à Domicile que nous avons organisés en début d'année ont permis de dresser deux constats principaux et nous en avons tiré tous les enseignements.

Premièrement, un effort doit être fait en faveur de la formation des personnels de l'aide à domicile car c'est une condition de l'attractivité de ces métiers. Deuxièmement, nous avons pour objectif de porter dès cette année le tarif horaire de l'aide à domicile à 22€ de l'heure parce que la qualité du service rendu est primordiale.

Le maintien à domicile doit être favorisé le plus longtemps possible, mais une politique ambitieuse en faveur de nos aînés suppose aussi un soutien fort en direction des établissements. C'est pourquoi, dès 2021, nous débloquerons une enveloppe exceptionnelle de 1 million d'euros pour accompagner plus efficacement les EHPAD.

Je suis très attentive à ce qu'il n'y ait pas 2 poids, 2 mesures entre les EHPAD et le domicile. La qualité de vie en établissement contribue grandement à l'équilibre et à la santé des résidents. Nous devons y veiller et là aussi, je vous proposerai d'étendre aux établissements le programme « Du 47 dans nos assiettes ». Le « bien manger » fait partie du « bien vieillir » ; c'est ce que nous a montré l'expérimentation que nous avons menée dès 2020.

Avec la même logique, le Département poursuivra le développement de nouvelles initiatives en faveur de l'habitat partagé pour répondre à de nouveaux besoins. En la matière, le Département doit innover afin d'offrir des parcours résidentiels adaptés aux besoins actuels des Lot-et-Garonnais.

Enfin, nous prévoyons davantage de places en unités protégées pour accueillir les personnes âgées en situation de grande dépendance. Ce travail devra être fait en partenariat avec l'ARS.

Mes chers collègues, le Département est clairement aux côtés des personnes fragilisées par les accidents de la vie, l'âge ou le handicap. Il est aussi résolument engagé en faveur de l'égalité femmes-hommes et dans la lutte contre les discriminations. J'ai souhaité faire de ce sujet majeur une grande cause départementale pour l'année 2021.

Après les solidarités humaines, le deuxième volet de notre plan d'actions pour 2021, ce sont les solidarités territoriales. Je considère qu'elles sont un des piliers du pacte républicain, en ville comme à la campagne.

Le maintien et le développement des services publics de proximité font partie des priorités que j'assume car les attentes de nos concitoyens sont fortes et légitimes en la matière.

Le dossier de la démographie médicale est emblématique. La santé est un droit fondamental qui ne saurait être réservé aux habitants des grandes métropoles. L'an dernier, nous avons donc élaboré un plan d'attractivité global doté d'un million d'euros pour favoriser l'installation de nouveaux médecins.

Assurer la présence des services publics de proximité, c'est aussi conforter nos forces de sécurité. Bien entendu le plan de modernisation des centres d'incendie et de secours sera poursuivi à un rythme soutenu tout comme la modernisation des gendarmeries avec la réalisation des trois nouvelles casernes de Laplume, Tonneins et Fumel.

Le Conseil départemental ne laisse aucun territoire, ni aucun Lot-et-Garonnais sur le bord du chemin. Au contraire, chacun doit avoir les mêmes droits, les mêmes chances et les mêmes opportunités que l'on vive en ville ou à la campagne !

Cela me conduit à préciser le 3<sup>ème</sup> volet de notre plan d'actions pour favoriser une ruralité vivante et moderne.

Là aussi, nous foisonnons d'initiatives.

Nous venons, par exemple, de signer plusieurs conventions « Petites Villes de demain ».

Dans le même temps, nous poursuivons la mise en œuvre du plan collège doté de 77 millions d'euros d'ici 2025.

Les Lot-et-Garonnais savent que nous avons fait de l'éducation une priorité et pas seulement dans nos domaines de compétences.

Quand nous modernisons le site universitaire d'Agen, quand nous participons au développement de la PACES, quand nous nous engageons pour réaliser le campus connecté de Villeneuve sur Lot, nous investissons dans notre jeunesse. Ce sont des choix politiques justes et légitimes à un moment où les jeunes lot-et-garonnais ont besoin d'être fortement épaulés.

Aucun jeune ne doit être laissé sur le bord du chemin. J'ai vraiment le sentiment que le Département est utile quand nous finançons à hauteur de 750 000 euros la rénovation du CFA La Palme ou que nous soutenons les projets d'investissement des Maisons Familiales Rurales. C'est essentiel.

Essentiel en période normale. Vital en période de crise sanitaire.

Clairement, la revitalisation des territoires constitue un enjeu majeur de la sortie de crise.

Nous avons répondu présents dès le début de la pandémie pour proposer des solutions aux acteurs du tourisme, au mode de la culture, aux associations sportives, surtout les plus petites.

Il serait contre-productif de s'arrêter maintenant. Donc, nous proposerons de nouvelles initiatives pour redonner des perspectives à ceux qui en ont été privés par cette crise exceptionnelle.

Nous devons faire de même avec le monde sportif qui a souffert ces derniers mois.

Si l'anticipation est un devoir premier, c'est parce que je suis convaincue que les territoires qui auront su prendre les devants sortiront plus forts de la crise sanitaire.

Prendre les devants, c'est investir massivement – plus de 76 millions d'euros cette année. 1<sup>er</sup> investisseur public en Lot-et-Garonne, ce n'est pas un slogan, c'est un levier de la relance que nous anticipons dès à présent.

Il y a bien évidemment les grands projets pour désenclaver tous les territoires sans exception : autour de la capitale départementale avec le pont et le barreau de Camélat, entre Agen et le Fumélois/Villenevois avec la poursuite de la modernisation de la RN21, et dans le reste du département avec la reconstruction du pont du Mas d'Agenais, la déviation de Casteljaloux et celle de Marmande.

Concernant les routes, le budget que nous leur consacrons va passer de 20 à 30 millions d'euros entre 2020 et 2021. C'est un effort considérable pour à la fois entretenir un réseau routier sûr et performant et moderniser nos infrastructures.

En corolaire de ces grands projets structurants, nous verrons aboutir les autres dossiers d'aménagement du territoire, là aussi d'envergure départementale : c'est l'Ecopole de Damazan, le développement de la technopole Agrinov à Nérac, la modernisation de la base du Temple-sur-Lot, la mise en navigabilité du Lot sur 130 kilomètres sans oublier l'achèvement du center Parcs pour une ouverture, comme prévue, en 2022.

A chaque fois qu'un projet porteur d'avenir émerge, vous le voyez, le Département l'accompagne.

Chaque euro dépensé, c'est de l'activité pour les entreprises locales, ce sont des emplois derrière.

Quand j'entends dire que le Département n'a plus de compétence économique, je m'inscris en faux car sans les investissements départementaux c'est tout un écosystème qui en pâtirait.

C'est pour cela que nous avons mis sur pieds un plan de soutien à l'économie sociale et solidaire qui est loin d'être anecdotique puisque ce secteur représente 1 433 établissements et plus de 14 000 emplois soit 14 à 15% des effectifs salariés en Lot-et-Garonne. 4 régimes d'aides seront créés pour soutenir l'ESS.

C'est pour cela aussi que nous allons conforter notre soutien aux groupements d'entreprises à hauteur de 500 000 euros pour la prochaine période. En aval, ce sont des centaines de PME lot-et-garonnaises qui ont accès à de l'innovation et de l'ingénierie et qui ainsi sont mieux armées face à la concurrence.

Mes chers collègues, nous nous battons tous pour prendre les devants et disposer d'une longueur d'avance quand viendra le temps de la reprise.

C'est donc le 5<sup>ème</sup> et dernier axe de notre feuille de route : nous devons être au rendez-vous des transitions écologiques, énergétiques, et numériques, toutes nécessaires, toutes urgentes.

Pour ce faire, nous accompagnerons les transformations de notre modèle agricole – sans dogmatisme – mais pour développer une agriculture durable et de qualité. Cela passe par un soutien réaffirmé aux filières agricoles et agroalimentaires à forte valeur ajoutée, par une politique offensive d'aide à l'installation des nouveaux agriculteurs, par un soutien à l'innovation et à la diversification.

Le Département poursuivra donc en 2021 ses interventions en faveur des CUMA, son soutien à la Chambre d'Agriculture et à l'ensemble des organisations professionnelles agricoles qui œuvrent au maintien d'une agriculture performante et dynamique.

J'en viens maintenant au chantier du numérique qui est lui aussi une composante majeure des transitions que nous devons mettre en œuvre.

Concernant le déploiement du Très Haut Débit, en 2023, 100% des foyers lot-et-garonnais auront accès à la fibre optique.

Le pendant, c'est la lutte contre toutes les formes d'exclusion numérique. C'est une question d'égalité entre les habitants, entre les territoires. Le Pass Numérique que nous avons mis en place aura pour but d'aider les particuliers à se former pour maîtriser les outils du numérique. Accompagner et former sont véritablement les deux défis de l'inclusion numérique.

J'en viens maintenant à la transition écologique et énergétique à proprement parler. Dès cette année, nous reprenons de nombreuses propositions de l'excellent rapport du Conseil consultatif citoyen sur le « monde d'après ». Sur le volet « logement », près d'1 million d'euros sont inscrits au budget pour accompagner la production de logements à prix abordables et exemplaires sur le plan énergétique.

Conformément aux préconisations de la MIETEE, nous allons lancer l'élaboration d'un schéma départemental des espaces remarquables de biodiversité. Nous proposerons également un accompagnement des investissements publics liés à l'innovation, la recherche et l'expérimentation sur la valorisation des produits issus de l'économie circulaire.

Enfin, dans un autre registre, nous poursuivrons le déploiement des voies vertes et des pistes cyclables sur l'ensemble du territoire lot-et-garonnais. Dans ce budget, nous y consacrons 700 000 euros.

Vous le voyez, nous avançons de manière transversale sur le sujet de la transition écologique.

Avec la préservation de la biodiversité, la protection du patrimoine naturel du département, la promotion des circuits courts, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la rénovation énergétique des bâtiments, l'éducation au développement durable, la réalisation du schéma départemental de la biodiversité, nous répondons à une attente écologique impérieuse.

Un dernier mot enfin sur la dynamique de démocratie participative que nous avons enclenchée il y a un an et demi.

Je tiens à saluer l'engagement exceptionnel du Conseil Consultatif Citoyen. Il a démontré qu'il était une force de propositions au service de l'intérêt général de notre département. Je remercie ici l'ensemble de ses membres.

Par ailleurs, la première édition du budget participatif citoyen a été un énorme succès. Nous sommes en train de l'évaluer précisément pour en améliorer les modalités. Conformément à nos engagements pour 2021, nous lancerons une 2<sup>ème</sup> édition dotée d'un million d'euros et qui permettra à de nouveaux porteurs de projets de les réaliser.

Mes chers collègues, dans cette période difficile, le Département est sur tous les fronts. Il est du côté de la jeunesse qui souffre de ne pas vivre ses plus belles années. Il est du côté de nos aînés qui aspirent à vieillir dans de bonnes conditions. Il est du côté de tous les Lot-et-Garonnais quel que soit leur âge, leur condition, leur lieu de résidence qui aiment le Lot-et-Garonne, ont envie d'y travailler, d'y entreprendre, de s'y épanouir. Nous sommes là pour les y aider.

Je vous remercie pour votre attention.